

# Guide d'inscription aux services en ligne

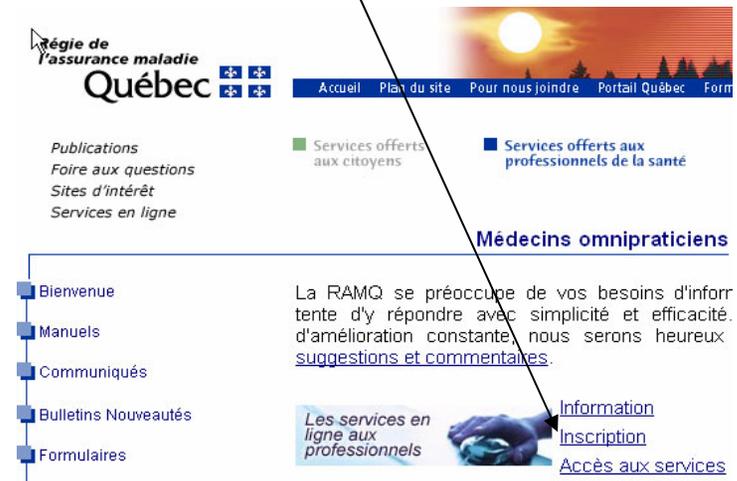
1-Rendez-vous sur le site de la RAMQ: [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca) et cliquez sur l'onglet **Services aux professionnels**



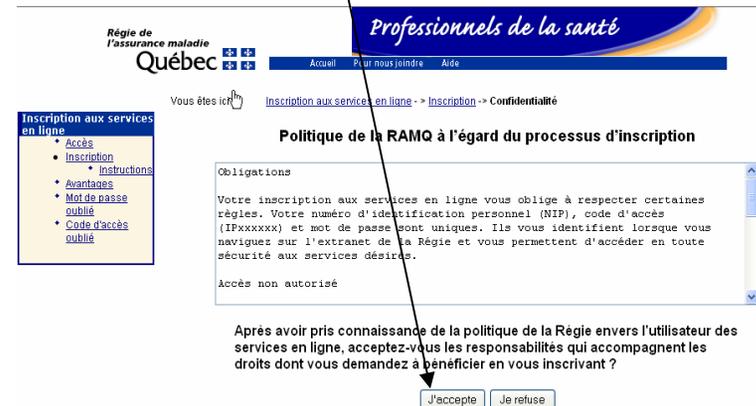
2. Cliquez ensuite sur la catégorie de professionnels requise



3. Cliquez sur **Inscription**.



4. Il est obligatoire d'**accepter ou refuser** la politique de la RAMQ. Pour cela cliquez sur le bouton approprié. Si vous refusez d'accepter la politique, le processus d'inscription prendra fin.



# Guide d'inscription aux services en ligne

Appuyez sur « Transmettre » lorsque les informations demandées sont complétées.

5. Une fois parvenu à la page d'inscription, veuillez bien remplir toutes les cases obligatoires.

Si vous avez besoin d'aide durant le processus d'inscription, n'hésitez pas à cliquer sur le bouton « Aide ».

Ce numéro vous a été communiqué par courrier.

Votre adresse de courrier électronique est facultative, mais utile. Elle permet à la RAMQ de vous aviser personnellement que du courrier a été déposé dans votre boîte sécurisée.

Votre mot de passe doit contenir 8 caractères (des lettres et des chiffres). De plus, il est **sensible aux majuscules et aux minuscules**.

Votre mot de passe doit être inscrit une seconde fois pour le confirmer au système.

Pour minimiser les problèmes d'utilisation des services en ligne nous vous suggérons de saisir votre mot de passe en minuscule.

6. Afin d'en assurer la confidentialité, vous devez à cette page modifier le NIP que la RAMQ vous a fourni par un NIP personnel de votre choix.

**Attention :** si vous avez déjà modifié votre NIP en utilisant le système INFO-PROF, vous n'aurez pas à le faire de nouveau.

Inscrivez votre nouveau NIP ici.

Confirmez ce NIP en l'inscrivant une seconde fois.

Conservez le NIP que vous avez choisi dans un endroit sûr ; il vous sera utile si vous oubliez votre mot de passe et que vous voulez le réactiver. Le NIP permettra alors de vous identifier.

# Guide d'inscription aux services en ligne

Régie de l'assurance maladie Québec  
Professionnels de la santé  
Accueil Pour tous J'aimerais Aide

Vous êtes ici: Inscription aux services en ligne -> Inscription

Inscription aux services en ligne

✓ Votre changement de NIP a été effectué avec succès. Poursuivre votre inscription en utilisant le bouton "Transmettre".

Indique un champ obligatoire

Numéro de professionnel : 199999

Numéro d'identification personnel : NIP (à utiliser pour communiquer avec la justice québécoise MFC PROF. Si le numéro a été modifié, utiliser le numéro modifié)

Prénom : Votre prénom

Nom : Votre nom

Adresse de courriel électronique :

Mot de passe choisi : Mot de passe (à utiliser de mot de passe)

Confirmation du mot de passe :

Transmettre Effacer

Après avoir appuyé sur le bouton « Transmettre », une validation s'effectue et, si elle est réussie, une confirmation d'inscription s'affiche.

Politique de confidentialité | Sécurité

Québec  
© Gouvernement du Québec, 2005

7. Une page de confirmation du changement de NIP s'affiche.

→ Votre NIP a été modifié.

Le système réaffiche votre page d'identification ; c'est le temps de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur.

Vous pouvez apporter des modifications si nécessaire.

Régie de l'assurance maladie Québec  
Professionnels de la santé  
Accueil Pour tous J'aimerais Aide

Vous êtes ici: Inscription aux services en ligne -> Inscription

Résultat

Votre inscription est réussie.

**Votre code d'accès est le ip999999.**

Comme il est indispensable pour accéder aux services en ligne, nous vous conseillons fortement de le conserver en lieu sûr pour le consulter en cas d'oubli. Toutefois, veuillez noter que certaines applications sont disponibles dès maintenant, alors que d'autres peuvent nécessiter un délai de 24 heures.

[Services en ligne](#)

Politique de confidentialité | Sécurité

Québec  
© Gouvernement du Québec, 2005

8. Une page de résultat vous indique que votre inscription est complétée avec succès.

Votre IP est très important.

→ C'est ce numéro, conjointement avec votre mot de passe, qui vous permettra d'accéder aux services en ligne et à votre boîte de courriel sécurisée.

→ Cliquez sur ce lien pour accéder immédiatement aux services en ligne.